

COMMUNE DE WATTEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2024/223

INTERDICTION DE STATIONNEMENT RUE DU GENERAL DE GAULLE
TRAVAUX DE LA PHARMACIE LINSMEIER

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,
Vu la demande faite par M. LINSMEIER Rudy représentant la Pharmacie du
Lac, qui va réaliser des travaux dans la pharmacie nécessitant le stationnement de camions
toupie béton

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité
des usagers et faciliter le bon déroulement de ce chantier

ARRÊTE

Art 1 : Le stationnement sera interdit devant le 8 rue du Général au droit du chantier, le
19/09/2024 de 13h00 à 16h00

Art 2 : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose par l'entreprise de la signalisation
réglementaire. L'entreprise s'assurera du maintien d'une signalisation précise et correcte
pendant toute la durée du chantier.

Art 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire de transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs- pompiers

Fait à WATTEN, le 17/09/2024

Le Maire.

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.